



L'ouverture d'un compte bancaire

Si vous séjournez plus de trois mois en France, l'ouverture d'un compte vous permettra d'y déposer votre salaire, votre bourse, vos prestations sociales et d'y recevoir des virements ou le remboursement de vos frais médicaux. Cela vous permettra également d'obtenir une carte bancaire utilisée en France pour la plupart des règlements.

Pour ouvrir un compte bancaire vous aurez besoin de 3 documents :

- ✓ Une pièce d'identité
- ✓ Un justificatif de domicile
- ✓ Une attestation de scolarité

Quelques exemples de banques traditionnelles :

- Banque Populaire
- La Banque Postale
- BNP Paris Bas
- Caisse d'Épargne
- CIC
- Crédit Agricole
- Crédit Coopératif
- Crédit Mutuel
- Société Générale



N'hésitez pas à visiter plusieurs banques afin de comparer leurs offres, le coût de la carte bancaire, des virements internationaux et des retraits d'argent peuvent varier d'un établissement à l'autre.

Des banques en ligne proposent les services basiques d'une banque à moindre frais.

Quelques exemples de banques en ligne :

- Boursorama Banque
- Monabanq
- Fortuneo
- Hello Bank !
- BforBank
- N26
- Nickel



Avant votre arrivée, renseignez-vous s'il existe un partenariat entre votre banque d'origine et une banque française, cela peut faciliter l'ouverture d'un compte bancaire.

Si vous n'avez pas encore trouvé votre logement définitif, certaines banques en ligne ne demandent pas de justificatif de domicile. Vous pouvez également ouvrir un compte Nickel en quelques minutes chez un buraliste pour 20€ par an. Vous recevez une carte bancaire et un RIB immédiatement.